

REVUE
DE LA
POLITIQUE
FRANÇAISE

Exceptionnellement ce numéro : 30 F
Belgique : 225 FB

**400^{eme}
numéro**

- Editorial, par Jean Auguy et Jérôme Seguin.
- Trente-trois années d'existence, par Henry Coston.
- A propos du retour au pouvoir du général De Gaulle (en 1958), par Georges Virebeau.
- La politique, par Jacques Ploncard d'Assac.
- Quelques vérités à rappeler sur De Gaulle et l'Algérie, par P.A.
- Radio Courtoisie, par Pierre-Marie Argouarc'h.
- Les capitalistes les plus bêtes du monde, par Pierre-Antoine Cousteau.
- La mort de Joseph Lécussan, par André Figueras.
- Le péril touristique, par Pierre Romain.
- La moisson de la honte, par Jean-Claire Davesnes.
- A propos de la Sécurité Sociale, par François Lépervanche.
- La Contre-Encyclopédie (Haugwitz, Crémation, Franchet d'Esperey, Armistice de 1940) p. I à XX.
- Liste complète des numéros disponibles.

Lectures françaises

Fondateur HENRY COSTON

Secrétariat de rédaction : JÉRÔME SEGUIN

RÉDACTION, ADMINISTRATION, ABONNEMENTS ET PUBLICITÉ

D.P.F., B.P.1, 86190 Chiré-en-Montreuil — C.C.P. D.P.F. 2920-71 M Bordeaux
Tél. 49.51.83.04

BULLETIN D'ABONNEMENT

Préciser : NOUVEL abonné ou ANCIEN abonné.

NOM ET PRÉNOM :

PROFESSION :

ADRESSE :

..... Code postal :

désire s'abonner POUR UN AN à Lectures Françaises.

Abonnement complet de soutien : 220 F. — Abonnement simple : France : 180 F

Etranger : 215 F. — Bienfaiteur : 270 et au dessus.

et recevoir les numéros parus suivants

Ci-joint la somme de F

en chèque, mandat ou virement postal au nom de la Diffusion de la Pensée Française
(C.C.P. 2920-71 M Bordeaux).

Date et signature :

NOTE DE GERANCE

- Les abonnements entrent en vigueur avec le premier numéro à paraître après la date de réception de votre règlement. Ils ne peuvent porter sur les numéros parus pendant ou avant ce délai.
- Pour recevoir les numéros publiés antérieurement, veuillez les commander à part
- Pour éviter toute interruption dans l'envoi de la revue il est nécessaire que votre réabonnement

nous parvienne avant que celui-ci soit échu. Nous envoyons un premier avis 2 mois avant cette date. Répondez-y par retour ; votre échéance ne sera pas modifiée ; vous nous rendrez service en facilitant considérablement le travail de notre secrétariat.

- Nous vous remercions de bien vouloir vous conformer à ces quelques directives. Cela nous permettra de vous donner entière satisfaction.

Aidez-nous à diffuser ce numéro

Pour nous aider à recruter de nouveaux lecteurs - nous voudrions doubler le chiffre de notre tirage avant le 31 décembre prochain - répandez le présent numéro autour de vous ; envoyez-le à ceux de vos amis que vous désirez convaincre de la justesse de nos révélations.

Commandez-le par quantités aux tarifs spéciaux suivants :

3 exemplaires (valeur 90 F)	70 F
5 exemplaires (valeur 150 F)	90 F
10 exemplaires (valeur 300 F)	150 F

Reproduction interdite, sauf accord avec la direction.

IMPRIMERIE P. OUDIN, Poitiers.
Dépot légal n° 1195-1990
Commission paritaire des publications N° 56.191

Directeur de la publication : Jean AUGUY
Responsable de la rédaction : Jérôme SEGUIN
Tirage : 10 000 ex.

Le 400^{ème} numéro de *Lectures Françaises*

Fondée il y a trente-ans (le premier numéro est daté de mars 1957), la collection de **Lectures Françaises** est aujourd'hui riche de quatre cents numéros, ce qui est une remarquable performance dans la famille de la presse nationale et traditionaliste (Elle ne doivent pas être plus de cinq ou six les autres publications de la même tendance qui existent depuis plus longtemps) qui ne vit que grâce aux ressources que lui procurent ses abonnés, au travail de ses responsables et rédacteurs et à l'abnégation de ses militants et propagandistes.

Habituellement, depuis ses origines, il ne paraît qu'un seul numéro en été, un numéro double, daté juillet-août. C'est pour marquer cet évènement qui tombe justement à cette période de l'année que nous avons pris la décision de «sortir» ce numéro spécial 400, daté d'août. Et ce numéro nous l'avons voulu différent des autres, dans la mesure où n'y figurent pas les rubriques habituelles : vous pouvez constater qu'il est composé d'articles de fond de nos rédacteurs réguliers et que la «Contre-Encyclopédie» y occupe une place beaucoup plus copieuse que de coutume. Car nous voulons qu'il soit un numéro de propagande auquel nous aimerions donner une très large diffusion afin de susciter des abonnements auprès de ceux qui ne connaissent pas, ou qui connaissent peu, notre publication.

Et si nous avons donné dans ce numéro une place relativement importante à la **Contre-Encyclopédie** c'est parce que nous voulons qu'un lecteur occasionnel se rende compte de l'intérêt essentiel que représente cette entreprise de reconquête des esprits que nous avons lancée dans notre numéro 382, en février 1989, et que cela l'incite à s'abonner afin de pouvoir lire ensuite régulièrement les prochaines notices à paraître dans cette chronique.

* * *

Vous trouverez ci-dessous la liste des notices déjà publiées dans les numéros 146 à 160 de **Lecture et Tradition** et 382 à 399 de **Lectures Françaises**. Vous remarquerez donc de nombreuses notices sur la Révolution et les guerres de Vendée, bicentenaire oblige ! Mais aussi des notices sur nos grands coloniaux, sur les grands sites historiques, sur les sujets touchant à l'agriculture, les sujets touchant aux forces occultes, deux ou trois notices sur les livres, secteur que, pour le moment, nous avons très peu traité, mais il le sera par la suite.

Il faut souligner que nous n'avons pas beaucoup publié de notices provenant de rédacteurs extérieurs à notre équipe, si l'on excepte la double collaboration de Louis-Marie Dodeman sur Philippe de Lassale et la Soierie Française, les quatre textes sur les chouans belges de notre ami Jean-Pierre Hamblenne,

et celui de Michel Canet sur le Martinezisme. Pourquoi cela ? Les textes reçus sont trop souvent insuffisants. Les notices d'un dictionnaire encyclopédique sont un genre très difficile et nous tenons à ce que le travail publié soit du niveau de ce que font nos confrères, à la différence que nous nous définissons comme contre-révolutionnaire et que, de ce fait, l'esprit général sera différent et certains sujets, trop souvent oubliés chez les autres, seront traités par nous. Mais continuez à nous écrire : vos textes et documents alimentent nos dossiers et faciliteront notre travail.

Une revue n'existe que par la collaboration qui s'établit entre une équipe rédactionnelle et ses lecteurs ; sans vous nous n'existerions pas ; continuez à nous aider, nous vous en sommes reconnaissants et nous vous en remercions.

Jean AUGUY et Jérôme SEGUIN

Liste des notices de la Contre-Encyclopédie précédemment publiées dans les revues *Lectures Françaises (LF)* et *Lecture et Tradition (LT)*

Introduction générale : LT N° 146 (avril 1989), LF N° 382 (février 1989).

A.A. (Assemblée des Amis), par Henri Servien : LT N° 147 (mai 1989).

Abrial (Jean-Marie Charles), par Henri Servien : LF N° 397 (mai 1990).

Adams (Marie-Antoinette, Pétronille), par Henri Servien : LF N° 390 (octobre 1989).

Allard (Henri-Marie), par Henri Servien : LF N° 390 (octobre 1989).

Alouettes (Mont des), par Henri Servien : LF N° 395 (mars 1989).

Amey (Pierre-François-Joseph), par Henri Servien : LF N° 391 (novembre 1989).

Andigné (Louis-Marie-Antoine-Auguste-Fortuné, comte d'), par Henri Servien : LF N° 391 (novembre 1989).

Andigné de Mayneuf (Louis-Gabriel-Auguste d'), par Henri Servien : LF N° 391 (novembre 1989).

Angely (Antoine d'), par Henri Servien : LF N° 391 (novembre 1989).

Angely (François-Marie d'), par Henri Servien : LF N° 391 (novembre 1989).

Angibaud de la Morinière (François et Prosper), par Henri Servien : LF N° 391 (novembre 1989).

Armaillé (Famille d'), par Henri Servien : LF N° 391 (novembre 1989).

Assignats, par Henri Servien : LF N° 390 (octobre 1989).

Atkyns (Lady Charlotte), par Henri Servien : LF N° 383 (mars 1989).

Augouard (Prosper-Philippe), par Henri Servien : LT N° 157/158 (mars-avril 1990).

Autichamp (Charles-Marie-Auguste-Joseph de Beaumont, comte d'), par Henri Servien : LF N° 392 (décembre 1989).

Auvynet (Charles-Joseph), par Henri Servien : LT N° 159 (mai 1990).

Avrillé (Martyrs d'), par Henri Servien : LF N° 395 (mars 1990).

Balny d'Avricourt (Adrien), par Henri Ser-

Trente-trois années d'existence

Il y a un peu plus de trente-trois ans, nous lançions, mes amis Pierre-Antoine Cousteau, Michel de Mauny et moi, **Lectures Françaises**.

Ce n'était pas encore la copieuse publication que Jean Auguy anime depuis une douzaine d'années. Lorsque parut le numéro 1, en mars 1957, nous étions sans argent. Nous avions tout juste de quoi payer le premier fascicule à l'imprimeur. Ce n'était qu'une toute petite brochure de seize pages, composée en petits caractères pour qu'elle puisse contenir tout ce que nous avions à dire. Mais, tout de même, seize pages c'était mince.

Pierre-Antoine Cousteau, qui en était l'éditorialiste, devait dire d'elle, dans un périodique professionnel de presse, que c'était une revue « **déshydratée** : il suffirait, pour en faire une publication convenable, de la tremper dans l'eau ! » (P A C se souvenait de ces aliments **deshydratés** qui avaient beaucoup servi dans l'Europe occupée par les Allemands).

Nous n'avions pas d'argent, mais nous possédions, outre une foi et un allant exceptionnels, les précieuses adresses d'environ 2000 amis : celles des clients de la **Librairie Française** que nous avons fondée, ma femme et moi, en 1952, souvent affiliés au **Club National des Lecteurs**. Cette association d'amateurs de livres non-conformistes, nous avait permis de rééditer **Le mensonge d'Ulysse** de Paul Rassinier, de faire imprimer **Roosevelt, l'homme de Yalta** de Georges Ollivier, un ancien collaborateur de Mgr Jouin, et de lancer **Les Financiers qui mènent le monde**.

J'ai expliqué comment, par la souscription avant parution, j'avais pu faire paraître des livres (Quelques amis — dont Yann Moncomble — m'ont imité et ont réussi, de cette manière, à se passer d'éditeurs). Pour **Lectures Françaises** j'ai utilisé le même procédé. Les 2000 amis répertoriés reçurent le numéro 1 de **Lectures Françaises** — titre : « *Le pamphlet est à droite* » — avec un petit mot de moi les invitant à s'abonner s'ils estimaient que cette nouvelle revue était utile.

Plus de 600 d'entre eux répondirent affirmativement à cet appel, dès mars 1957. Le mois suivant, 600 autres abonnés se firent inscrire à leur tour. N'ayant aucun frais généraux, puisque la revue était hébergée par la librairie, car 1200 abonnements à 500 francs (ancien) — à 800 francs pour les abonnements de soutien — payaient l'impression des onze numéros de l'année. L'équilibre financier était donc assuré. La vente au numéro, à la librairie et par correspondance, assez importante dès le début, permettait un tirage utile de 2200 exemplaires.

Lectures Françaises devait conserver ce petit format pendant dix ans ; mais la pagination fut progressivement augmentée : 24 pages, puis 32 avec des numéros spéciaux de plus de cent pages, et même un de 620 pages : **Partis**,

journaux et hommes politiques, qui fut réimprimé cinq fois, notamment l'an dernier (1).

Tout semblait bien aller pour la revue lorsque survint, dans l'année 1958, un évènement qui faillit bien causer sa perte : le retour au pouvoir du général De Gaulle. Contrairement à la majorité des « nationaux », des gens de droite, **Lectures Françaises** et ses animateurs n'étaient pas favorable à « l'homme du 18 juin ». Ils lui reprochaient les milliers de morts et les persécutions qui avaient accompagné, en 1944, son arrivée au pouvoir. Sans doute mieux informés que la plupart des anciens pétainistes qui acclamaient le « sauveur » et répondaient « oui » à son référendum, ils pensaient — et ils l'écrivaient — que le général larguerait l'Afrique française. Nous l'avions écrit, en juillet 1957, sans qu'aucun lecteurs n'en fut offusqué. Mais en septembre 1958, quand **Lectures Françaises** conserva cette attitude d'hostilité à l'endroit de celui qu'elle considérait comme le futur « bradeur de notre empire », plus de 30 % de nos abonnés nous firent savoir qu'ils nous désapprouvaient et qu'ils ne renouvelleraient pas leur abonnement.

Il faut dire que nous étions fort peu nombreux en septembre 1958 à nous prononcer résolument pour le **Non** à De Gaulle. Au parlement, seuls Jacques Isorni et Pierre Montel ; dans les mouvements nationaux : l'amiral de Penfentenyo, le colonel de Beauvais, Pierre Sidos, de **Jeune Nation**, Max Beurard, secrétaire du **Mouvement Travailleur National**, Paul Caire, paysan de Provence, André de Montpeyroux, ancien officier S.A.S. en Algérie, conseiller général de l'Indre, le docteur Henri Moreau, conseiller municipal de Marseille, Claude Adam, de l'**Union des Intellectuels Indépendants**, le commandant Paul Ottaviani, président du **Comité de liaison des mouvements nationaux** de Nice, et, parmi les journalistes et les écrivains, Maurice Bardèche, Emmanuel Beau de Loménie, Jean-André Faucher, Pierre Fontaine, Stéphen Hécquet, Pierre Thurotte, Jean Pleyber, Georges Ferrière, Henri Lèbre, Michel Turbet-Delof, Louis de Charbonnières, et, naturellement, l'équipe de **Lectures Françaises**, avec P.A. Cousteau, Michel de Mauny et moi-même (2).

S'inquiétant de la présence, auprès du général De Gaulle, du directeur de la banque Rothschild, et de l'époux d'une demoiselle Lazard (de la banque du même nom), **Jeune Nation** imprimait : « **Ce n'est pas possible que l'on ait fait une révolution le 13 mai pour livrer la France à l'internationale de l'or** ».

La désertion de ces 30 % d'abonnés provisoirement acquis à De Gaulle, c'était un coup dur pour notre jeune revue : l'équilibre financiers était rompu. Certes, le déficit de l'année 1958 ne dépassait pas 100.000 francs, mais cela nous obligeait à limiter la diffusion et à cesser d'envoyer, en prospection, les 500 exemplaires que nous postions tous les mois à de bonnes adresses.

La stagnation fut, heureusement, de courte durée : l'année suivante, les jobards qui avaient cru au « sauveur », furent édifiés : ils reconnurent qu'ils s'étaient lourdement trompés. Cependant, rares, très rares ont été ceux qui

(1) Il est toujours disponible à **D.P.F.**, B.P. 1, 86190 Chiré-en-Montreuil, au prix de 260 F (par correspondance : 280 F franco).

(2) **Jeune Nation** (n° du 13 septembre 1958) a publié une partie de ces noms, après une enquête faite sur les **Oui** et les **Non** par l'un de ses rédacteurs.

nous revinrent, vexés sans doute de leur naïveté et peu soucieux de s'excuser pour les propos désobligeants qui avaient émaillé leurs lettres de désabonnement... Mais il y en eut beaucoup de nouveaux, qui découvraient une revue résolument antigauilliste ; dès 1960, **L.F.** pu reprendre sa course en avant.

Cette épreuve aura été la seule que nous eûmes à surmonter. Lorsque je cédai la revue à notre ami Jean Auguy, en 1977, ses finances étaient saines bien que son tirage fut resté modeste. En quelques années, le nouveau directeur tripla le nombre des abonnés et doubla celui des pages. A trente-trois ans, **Lectures Françaises** est l'un des principaux organes de presse de la droite nationale et traditionaliste ; elle est lue un peu partout en France, en Europe, au Canada et même au Japon.

L'équipe rédactionnelle a éprouvé des pertes douloureuses au cours des années : après Georges Olliver et P.A. Cousteau, morts en 1958, après Pierre Fontaine, le spécialiste de l'or noir, après Jacques Bordiot qui m'avait rejoint en 1968, après Pierre Hofstetter, journaliste suisse installé à Londres, observateur incomparable de la politique mondiale, Yann Moncomble nous a quittés. Des premiers rédacteurs, seuls demeurent encore solidement campés sur les remparts : Jacques Ploncard d'Assac, mon plus vieux compagnon de lutte, et moi-même. Mais de nouvelles recrues sont venues épauler ou remplacer aux créneaux leur aînés : Pierre Romain, notre fougueux éditorialiste, Jean-Clair Davesnes, défenseur clairvoyant de la paysannerie française, André Figueras qui n'a jamais pardonné à De Gaulle d'avoir trahi la confiance que les Français avaient mis en lui, Christian Lagrave, François Lépervanche, qui forment une équipe bien soudée autour de leur directeur, Jean Auguy, et de leur secrétaire de rédaction, Jérôme Seguin.

Les attaques violentes ou venimeuses dont **Lectures Françaises** et ses rédacteurs sont souvent l'objet, montrent que notre revue n'est pas tenue pour quantité négligeable par nos adversaires.

Si vous voulez que **L.F.** double le cap des 10.000 abonnés, dès la rentrée, apportez-nous votre aide. Vous pouvez le faire en recrutant un abonné nouveau. Vous pouvez aussi nous épauler en commandant 3 exemplaires de ce numéro pour le remettre à des Français qui pensent comme vous, mais qui manquent parfois d'armes efficaces dans leur combat.

Permettez au fondateur de **Lectures Françaises** de vous en remercier d'avance.

Henry COSTON

(13 Juillet 1990)

CHAMPAGNE Gaston REVOLTE

(Prénom de rigueur)

AU CŒUR MÊME DE LA CHAMPAGNE VITICOLE

20, rue Gambetta

51160 - AVENAY VAL D'OR

LA POLITIQUE

par

Jacques PLONCARD d'ASSAC

I - QUATRE CENTS NUMÉROS

Quatre cents numéros parus pendant trente-trois années, difficiles, tragiques parfois, voilà le bilan de Lectures françaises. A l'origine, le courage et la volonté d'un homme : Henry Coston. Ajoutez les années du combat qu'il mena, avant guerre, dans la Libre Parole, les milliers de pages de ses livres, de son Dictionnaire de la Politique française. Comment nier qu'il en soit resté quelque chose, ou, mieux, qu'à partir de cela, quelque chose ait levé ?

L'important dans l'œuvre d'Henry Coston, c'est qu'il a toujours cherché à déchirer le voile dont se masquaient les véritables acteurs de la vie politique, aussi bien française qu'étrangère. Ayez bien cela à l'esprit, et vous comprendrez l'importance de cette œuvre.

Mais, me direz-vous, elle n'a atteint qu'un public restreint. Ce n'est pas entièrement vrai. Elle a atteint un public utile, celui qui s'intéresse à la politique autrement qu'en terme d'arrivisme. C'est donc le noyau dur du nationalisme français qui a été reconstitué et l'on en voit les résultats dans la progression évidente du mouvement national aujourd'hui.

Et, surtout, la relève a été assurée.

Lorsque Jean Auguy prend la direction de Lectures françaises, à la demande d'Henry Coston, il en assure si parfaitement la ligne politique que l'on peut dire que la relève des générations s'est réalisée sans heurts. Henry Coston, écrivain infatigable, continuera d'ailleurs de collaborer à la revue.

*

Tout au long de ces quatre cents numéros, les drames n'ont pas manqué : la France s'est rétrécie comme une peau de chagrin. On dit maintenant « l'hexagone » de ce qui fut, il y a peu, un empire. Un empire qui avait survécu à la guerre, à la défaite, que De Gaulle avait reçu intact et qu'il a bradé pour obéir aux ordres du pouvoir occulte qui voulait imposer une nouvelle philosophie politique au plan mondial : la philosophie des « droits de l'homme » qui refusait de tenir compte du concept de civilisation et entendait imposer la démocratie partout.

La civilisation recula, le désordre en Afrique et en Asie fut immense. Les caricatures de démocraties furent des tyrannies abjectes ou des anarchies folles. La misère s'abattit sur ces populations. Le

sort de chacun fut pire que jamais. Les idéologues n'en avaient cure. Cela faisait les affaires de la Fortune anonyme et vagabonde.

Mais cela n'eut qu'un temps et aujourd'hui, la faillite est totale. Il faut sans cesse injecter de l'argent dans ces sociétés désorganisées, mais leur désorganisation même les empêche de bénéficier de ces dons. M. Mitterrand est dérisoire lorsqu'il sème cet argent des contribuables français sur ces sols désertifiés.

*

Dans le même temps, la population française abruti de télé, de radio et de journaux aux ordres de l'idéologie dominante, ne comprend plus rien à ce qui se passe et se renferme dans l'abstention. Attendant quoi ?

Pendant une réaction se produit et le plus intéressant du « phénomène Le Pen », ce n'est pas la progression de ce mouvement, mais sa composition. On y trouve aussi bien des pétainistes que des gaullistes, des gens venus de la gauche et même du parti communiste que du RPR ou de l'UDF, et c'est ainsi que se reformera l'unité nationale, en regardant, certes, vers le passé pour comprendre les causes de nos maux actuels, mais surtout les yeux ouverts sur le présent et l'avenir.

Les élites du mouvement national lisent Lectures françaises. La masse considérable de ses informations rectifie, sans hargne, les erreurs de jugement et permet de contrer les lobbies cosmopolites qui, maintenant, après avoir fait le malheur de l'Afrique et de l'Asie, voudraient dissoudre les nations dans un conglomérat européen aux ordres de technocrates apatrides, mais, ce mouvement étrange qui consiste à vouloir créer des nations artificielles dans les sociétés tribales et à détruire des nations de vieille civilisation provoque une réaction qui peut mettre leurs plans en échec. Il n'y faudrait qu'une plus grande liberté de la presse. Ils le savent bien et c'est pourquoi ils entreprennent de la briser au nom de l'idéologie dominante.

Mais c'est trop tard. Les gens ne sauront peut-être plus ce qu'il y a derrière le rideau de fumée de la désinformation, mais ils savent désormais qu'il y a quelque chose. Ils doutent, ils s'inquiètent. Demain ils se révolteront.

Il y a toujours un 9 thermidor.

Quelques vérités à rappeler

Après l'émission de télévision intitulée
« *De Gaulle ou l'éternel défi, déchirures algériennes* »
du 12 octobre 1988
et récemment rediffusée en juin 1990.

Cette émission fait partie d'une série télévisée, réalisée d'après le livre de Jean Lacouture « *De Gaulle ou l'éternel défi* ». Son sous-titre « *Déchirures algériennes* » est un bel euphémisme. Tous ceux qui se sont engagés à corps perdu dans la lutte pour l'Algérie française apprécieront. Mais, ironie macabre de l'histoire, cette séquence a été diffusée quelques jours après ce qu'on peut appeler « l'Octobre rouge » de la république populaire d'Algérie. Cette révolte du peuple, en particulier des jeunes, et sa répression par l'A.L.N. (1), sont, bien entendu, le résultat logique du régime marxiste que l'Algérie subit depuis son indépendance. Les Français, abusés par les propagandes gaulistes et socialistes, ont-ils enfin découvert le vrai visage du F.L.N. ? (2) Mieux vaut tard que jamais !

Il y a peu à dire sur les images. L'on a puisé dans les archives de l'E.C.P.A. (3) et l'on voit surtout des foules et des orateurs en gros plan. Il n'y a rien sur le rôle et la mission de l'Armée et sur ses réalisations (4). Le commentateur est le venimeux Jean Lacouture, qui est de ceux qui ont célébré l'entrée des communistes à Saïgon en 1975. Ses déconvenues, après ce qui s'est passé au Vietnam et au Cambodge, ne l'on pas assagi. Les personnalités que l'on fait parler sur les « événements d'Algérie » sont, à trois contre un, favorables aux thèses gaulistes. Cependant, la chronologie des événements est respectée, qui va du discours de Brazzaville (30 juin 1944) à l'exode des pieds-noirs (juillet 1962). Les déclarations des témoins vont nous permettre d'insister sur quelques points essentiels pour la compréhension de ce qui s'est passé dans ce pays et le rétablissement de la vérité.

1- L'indépendance de l'Algérie était bien dans la logique de la politique gaulliste vis-à-vis des colonies.

Lacouture affirme « *on accusera De Gaulle, plus tard, d'avoir su d'emblée que l'Algérie allait à l'indépendance et d'avoir ainsi trompé l'Armée et l'Admi-*

(1) Armée de Libération Nationale

(2) Front de Libération Nationale

(3) Etablissement cinématographique et photographique des Armées

(4) La mission de l'Armée était la pacification qui comportait à la fois la chasse aux rebelles, la contre-propagande, la présence dans les endroits les plus reculés, l'aide alimentaire, médicale, scolaire à la population.

nistration. En fait, il n'écarte aucune hypothèse à terme, mais il tient à s'assurer les meilleurs atouts... »

Pourtant, dès le 30 juin 1944, De Gaulle à Brazzaville proclamait la nécessité de libérer l'homme africain. De Gaulle à Malraux, en 1958 : « *Les colonies, c'est fini* ». Tracées depuis 1944, les voies de la décolonisation sont définitivement ouvertes par le référendum de 1958. Seule, pour le moment, l'Algérie restait en marge de cette évolution.

2- De Gaulle a pris en marche « le train du 13 mai », ce qui facilitait sa manœuvre pour reprendre le pouvoir (5).

Témoignage du général Jouhaud « *le 13 mai 1958 a été un mouvement de révolte populaire qui a été orchestré de façon magistrale par Léon Delbecq et Lucien Neuwirth. Ce mouvement était dirigé de Paris par Michel Debré et Jacques Soustelle, qui du reste est arrivé à Alger pour apporter la caution du général De Gaulle à l'affaire du 13 mai. Qui pouvait douter à l'époque que De Gaulle n'avait pas des sentiments comparables aux nôtres* » ?

3- « L'affaire des Barricades » (25 janvier - 1^{er} février 1960) a fortement inquiété le gouvernement gaulliste (6).

Commentaire de Jean Lacouture : « *L'armée se refusant à intervenir contre un mouvement déclenché au nom de l'Algérie Française, qui reste l'une des hypothèses prévues par l'autodétermination, la sédition s'enkyste jusqu'à menacer les institutions* »

Jean-Marcel Jeanneney, ministre du gouvernement, raconte : « *Je crois qu'effectivement "l'affaire des barricades" a failli renverser la Ve. République. C'est le sentiment que les membres du gouvernement ont eu à l'époque, d'abord parcequ'à ce moment-là la politique du général De Gaulle n'avait pu encore s'affirmer comme elle s'est affirmée plus tard, grâce à la gauche...* » Ce ministre, tenons-nous bien, avait même prévu, « *si le coup arrivait* » (7) de partir à l'étranger avec d'autres ministres (8) pour proclamer à la face du monde que ce qui arrivait en France n'était pas la volonté du peuple français... ! » Buron avait même fait préparer deux ou trois avions à l'aéroport de Toussus-Le-Noble pour conduire tout ce petit groupe en Belgique. En France, il y a longtemps que le ridicule ne tue plus !

4- De Gaulle a fait le jeu de la gauche

De Gilles Martinet (parti socialiste) : « *Quand nous voyons que De Gaulle se dirige vraiment vers la négociation, c'est là où il y a chez nous un tournant,*

(5) Il fera d'ailleurs plus tard table rase du 13 mai « cette entreprise d'usurpation », écrira-t-il froidement

(6) A la suite de la fusillade du plateau des Glières entre les gardes mobiles et les manifestants (24 janvier) le député Pierre Lagaillarde et Joseph Ortiz, chef du *Front National Français*, s'étaient retranchés au cœur d'Alger pour la défense de l'Algérie française. Il y eut aussi des barricades à Oran, mais le bled ne suivit pas.

(7) C'est-à-dire la prise de Paris par un débarquement aéroporté.

(8) Couve de Murville, Sudreau, Buron, Michelet.

mais n'oublions pas que cela a duré pendant trois ans. Au fond, sous la IV^e. République, il y avait eu quatre ans de guerre, puis encore trois ans et demi, presque quatre ans sous De Gaulle. Si vous me permettez une comparaison peut-être un peu audacieuse, le taureau que l'on combattait et qui était cette espèce de complexe formé par l'Armée et par les malheureux pieds-noirs d'Algérie, a dû être fatigué avant que le toréador puisse l'abattre et le toréador ne pouvait être que De Gaulle ! ». Sans commentaire.

5- Dès 1960, De Gaulle en avait assez et voulait larguer L'Algérie

Jacques Soustelle : « Du moment que sa proposition de "paix des braves" (9) n'avait pas été acceptée, De Gaulle en avait assez de l'Algérie et voulait la liquider à n'importe quel prix. »

L'on comprend alors pourquoi le réalisateur de cette émission oublie complètement d'évoquer « l'affaire Si Salah ». En effet, un chef rebelle, le chef de la Wilaya n° 4 (10), Si Salah, qui voulait profiter de l'offre de « paix des braves » fut reçu le 10 juin 1960 par De Gaulle. Mais Jean Lacouture ne pouvait expliquer pourquoi De Gaulle ne chercha pas à exploiter cette possibilité de jouer les combattants contre le G.P.R.A. (11). Cette intoxication de l'adversaire, réussie par nos officiers de renseignement, aurait amené le succès de nos armes, épargné de nombreuses vies humaines et évité bien des souffrances.

6- Ses nombreux discours et conversations permettent de bien cerner le caractère de De Gaulle : mégalomanie, ingratitude et mensonge

Témoignage du général Dulac qui a été l'adjoint du général Salan : « Salan s'adresse à De Gaulle au cours d'un conseil ministériel : " C'est quand même d'Algérie qu'est parti le mouvement qui vous a permis de prendre le pouvoir ". A la stupeur de l'auditoire, De Gaulle rétorque : " Ce ne fut qu'un épisode, une péripétie qui a appelé mon retour aux affaires ". Le général Salan qui avait conscience d'avoir été un artisan majeur dans le retour du général au pouvoir, n'était plus que le chef d'une péripétie ! C'est à partir de là que tout a craqué ».

Discours de De Gaulle pendant « la semaine des Barricades » (29 janvier 1960) : « En vertu du mandat que le peuple m'a donné et de la **légitimité nationale que j'incarne depuis vingt ans...** » C'est-à-dire que De Gaulle se prenait pour le chef légitime de la France depuis 1940. Quelle imposture !

Duplicité et abus de confiance :

- à Alger, le 4 juin 1958, « Je vous ai compris »
- à Mostaganem, le 6 juin : « Vive Mostaganem, vive l'Algérie française. »

(9) Le 23 octobre 1958, lors d'une conférence de presse, De Gaulle avait offert « la paix des braves » en Algérie. Le F.L.N. refusa.

(10) Le territoire algérien était divisé par des parcelles en six Wilayas : n° 1, Sud-Constantinois ; n° 2, Nord-Constantinois ; n° 3, Kabylie ; n° 4, Algérois ; n° 5, Oranie ; n° 6, Sud-Algérois et Sahara. Alger constituait une zone autonome

(11) Gouvernement provisoire de la République Algérienne.

— à La Sénaya, au général Jouhaud : « *Allons, Jouhaud, on va partir d'ici. Quand même !* »

— lors de « la tournée des popotes » en mars 1959 : De Gaulle aux officiers : « *La mission de l'Armée est la victoire* ». Un officier : « *Mon général, est-il vrai que vous puissiez abandonner un jour l'Algérie ?* » De Gaulle : « *Est-ce que vous croyez que De Gaulle abandonne jamais quelque chose !* » (12)

— le 16 septembre 1959, dans son discours sur l'autodétermination, De Gaulle offre pour la première fois aux Algériens de se séparer de la France : « *Je m'engage à consulter les Algériens dans leurs douze départements au sujet du destin qu'ils veulent adopter ; naturellement, je ferai en sorte que tous les Français aient à entériner ce choix.* » (13)

— Discours du 14 juin 1960 : « *... Mais quoi, il n'y a pas de politique qui vaille en dehors des réalités... Une fois de plus au nom de la France, je me tourne vers les dirigeants de l'insurrection, je leur déclare que nous les attendons ici...* ».

— Discours de septembre 1960 : « *Ayant pris la tête de la France, j'ai décidé de prendre un chemin nouveau ; ce chemin conduit non plus au gouvernement de l'Algérie par la Métropole française, mais à l'Algérie algérienne* ».

— 8 Janvier 1961 : référendum sur l'autodétermination en Algérie (14).

Mépris de l'homme :

C'est M. Delouvrier, haut fonctionnaire des finances (15) qui avait remplacé le général Salan comme délégué général du gouvernement. Il raconte : « *Lorsque Lagaillarde est sorti des barricades, De Gaulle m'admonestait au téléphone. Il m'a dit qu'en Syrie il n'avait pas hésité à faire tirer sur des Français, que je ne devais pas hésiter etc. etc. — « Mon général, l'on n'en est plus là à cette heure. Vous me permettez de vous interrompre. Lagaillarde est sorti, et monté dans un camion qui l'a amené à Zeralda » (16) — Merci Delouvrier* »

7— De Gaulle n'a jamais voulu admettre que la guerre d'Algérie était une guerre révolutionnaire.

Ceci est évidemment complètement laissé dans l'ombre par le réalisateur de l'émission qui est lui-même d'origine trotskiste. De Gaulle, lorsqu'il parlait

(12) Témoignage du colonel Argoud.

(13) De Gaulle continue en précisant ce choix : « *ou bien la sécession où certains croient trouver l'indépendance... ou bien la francisation complète telle qu'elle est impliquée dans l'égalité des droits... ou bien le gouvernement des algériens par les algériens appuyé sur l'aide de la France et en union étroite avec elle... La date du vote interviendra, au plus tard, quatre années après le retour de la paix* »

(14) Approuvez-vous : 1 - le principe de l'autodétermination ? 2 - l'organisation des pouvoirs publics en Algérie ?

(15) Il avouait volontiers son incompétence au sujet du problème algérien et c'est pour cela qu'il avait été choisi.

(16) Où était le camp du 1^{er} R.E.P. (Régiment Etranger Parachutiste)

de l'U.R.S.S., n'employait jamais ce mot, mais il disait toujours : *la Russie* (quelle erreur, n'est-ce pas Soljenitsyne !). Il ne croyait pas à la guerre révolutionnaire malgré tous les exposés qui lui avaient été faits sur ce sujet par des spécialistes (17). Il était irrité qu'on lui parlât de la nécessité d'un combat total, militaire, politique, social autant qu'économique, dans lequel les mots étaient les obus de cette guerre « dans la foule »

« — *L'Armée est faite pour se battre et pour obéir, disait-il, non pour donner le biberon et faire de la politique* » (18).

Et pourtant, il commit le crime impardonnable de laisser les militaires s'engager, corps et âmes, dans la pacification malgré les virages de sa politique. Car contrairement à ses dires, l'objectif n'était pas la crête, n'était pas la conquête du terrain. Il fallait, par contre, libérer la population musulmane de la crainte du F.L.N. en la convainquant de s'engager à nos côtés. C'est ce qui fut fait : en septembre 1959, ils sont 160.000 harkis et il y a 25.000 civils qui forment des groupes d'autodéfense dont les responsables sont formés dans les centres (19). Ce furent les principales victimes de « l'épuration féroce » qui eut lieu en Algérie après les accords d'Evian (18 mars 1962).

Aujourd'hui, vingt-six ans après, la guerre révolutionnaire, qui est permanente, continue de plus belle dans le monde et particulièrement en France, complètement désarmée dans ce domaine par notre « guide » (20).

Déjà, en 1975, Mgr Paul Seitz, (21) déclarait, après avoir été expulsé du Vietnam par les communistes : « *Une guerre révolutionnaire se déroule toujours sur trois plans. Le premier, évidemment, le plus spectaculaire, c'est le champ de bataille. Mais elle joue simultanément sur un second plan auquel on ne prête pas attention : la guerre politique et psychologique. Enfin, le troisième plan, c'est la « corruption morale » de l'adversaire. La guerre révolutionnaire n'est-elle pas déjà commencée en France sur ces deux derniers plans ?* »

Ce qui se passe maintenant en métropole a évidemment une forte résonance dans nos possessions d'outre-mer. C'est le cas de la Nouvelle-Calédonie, où le gouvernement socialiste imite parfaitement l'action néfaste de De Gaulle en Algérie. Mais si en Bretagne et au Pays Basque, la guerre révolutionnaire en est au tout début, en Corse l'on est déjà en pleine deuxième phase (22)

Mais revenons à cette émission qui se termine par l'entrée de l'A.L.N. à Alger et l'exode des pieds-noirs. Jean Lacouture prononce ces derniers mots qui tombent comme un couperet : « *Assumant tous les risques, Charles De Gaulle a pris ses décisions en fonction des seuls intérêts de l'Etat* ».

(17) dont le Commandant Cogniet, célèbre par ses conférences remarquables sur cette nouvelle forme de guerre.

(18) C'est d'ailleurs pourquoi il donna l'ordre aux militaires de quitter les C.S.P. (*Comités de Salut Public*) qui avaient été mis en place après le 13 mai 1958, qui comportaient également des civils.

(19) Notons que le 13 janvier 1960, De Gaulle fait libérer 7000 rebelles capturés au combat, dont la moitié rejoindront les rangs de la rébellion.

(20) « *Pour le destin d'une nation, la guerre subversive peut être politiquement plus destructive que la guerre nucléaire* » (Pierre Nord). En outre, il paraît certain qu'il ne peut y avoir dissuasion nucléaire sans dissuasion psychologique.

(21) Ancien évêque de Kontum. Il a écrit un livre « *Le temps des chiens muets* » (Ed. Flammarion)

Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre. Néanmoins, à temps et à contre-temps, il faut clamer la vérité et s'atteler à la contre-propagande. En critiquant cette émission, nous avons tenté, sinon de détruire le mythe gaulliste, du moins de dégonfler une baudruche : cette « gaullomanie » qui s'affiche depuis trop longtemps en France et même à l'étranger.

Nous pensons à cette citation de Lénine : « *Le mensonge n'est pas seulement un moyen qu'il est permis d'employer, c'est le moyen le plus éprouvé de la lutte bolchevique.* »

C'est dans ce sens que nous concluerons en disant que Charles De Gaulle a été, peut-être, le plus marxiste de tous nos hommes politiques.

P.A.

- (22) Le scénario-type de la guerre révolutionnaire peut se décomposer en cinq phases :
- 1/ Pose du problème devant l'opinion (première grenade, première bombe)
 - 2/ Bataille pour la complicité du silence (rupture du contact de l'administration avec la masse)
 - 3/ Activation de la masse (démoralisation des moyens politico-militaires de l'adversaire ; hiérarchies parallèles)
 - 4/ Développement de la lutte (élimination des irréductibles ; essaiement par zones)
 - 5/ Contre-offensive générale (prise du pouvoir).

Depuis 1516, de génération en génération, nous imprimons à Poitiers



Imprimerie P. OUDIN

B.P. 263 - 86007 Poitiers Cedex

Tél. 49 41 13 23 — Télécopie 49 88 19 90

Vin de producteur - Méthode traditionnelle

BEAUJOLAIS

Domaine de Champ-Fleury

P. COQUARD - 69480 Marcy-sur-Anse - Tél. 74 67 08 20

La mort de Joseph Lécussan



Acette époque-là, je vivais encore dans les préjugés — et aussi les deuils, malgré tout — de ma jeunesse. Aussi, tout ce qui touchait à la « Milice » de Joseph Darnand me paraissait abominable.

Néanmoins, parce qu'il faut savoir, et que l'on n'a pas le droit de juger sans savoir, j'ai accepté naguère de me rendre à Munich pour y rencontrer l'ancien chef de la Milice de Périgueux, qui m'avait écrit.

J'arrivais donc circonspect, mais je fus bientôt ému. Je me trouvai, de fait, en présence d'un homme dont il ne m'était pas permis de douter qu'il fût

sincère et bon, même si je ne suis pas encore aujourd'hui persuadé qu'il ait fait le bon choix. Pensant que son premier devoir de Français était de préserver sa patrie du bolchevisme, il avait donc accepté ce poste redoutable. Où il avait su faire la différence, à ce qu'il m'expliqua, entre les « maquis rouges », qu'il combattait, et les « maquis blancs » qu'il épargna.

Lors de la débâcle de la Wehrmacht, pressentant le destin qui attendait ses hommes, il avait embarqué tous ceux qui le voulurent pour l'Allemagne.

A présent, cet homme était malheureux comme les pierres. Persuadé que, s'il remettait les pieds en France, il y serait aussitôt arrêté et sévèrement jugé, il avait choisi de se faire naturaliser Allemand. Mais il ne parlait même pas l'allemand d'une manière convenable, il ne se sentait, bien sûr, allemand en rien, et il regrettait sa patrie où il n'osait mettre les pieds.

Par la suite, j'eus l'occasion, à plusieurs reprises, de rencontrer Paul Touvier. Je ne connais pas son dossier, mais je me fie tout de même un peu à mon intuition de l'humain. Or, je serais prêt à donner ma main à couper que cet homme ne fut pas un bourreau, même si, lui aussi, avait fait, en des temps tragiques et amers, un choix contraire au mien.

Bref, ces rencontres-là, comme bien d'autres circonstances, m'ont amené à comprendre que, pas plus qu'en religion, la manichéisme n'est valable en politique.

D'ailleurs, ne me suis-je pas fait chasseur de légendes comme d'autres sont chasseurs de vipères ?

Et voici que le Destin, qui a souvent des bontés pour moi, m'apporte une nouvelle occasion de réviser mes vues. Est arrivé en effet entre mes mains un extraordinaire dossier de lettres autographes écrites par les grands réprouvés de 1945. J'en reparlerai, j'en reparlerai même beaucoup, car il y a là des documents d'une valeur capitale. Pour aujourd'hui, j'en veux seulement retenir ce qui concerne Joseph Lécussan, qui fut, à Lyon, en tant que chef de la Milice, le « patron » de Touvier.

La « cote », comme disent les avocats, qui le concerne contient d'abord la photo que nous reproduisons. Elle est de qualité médiocre, obtenue à partir d'un cliché d'identité. Mais c'est apparemment la seule qui subsiste, le domicile de Lécussan ayant été, lors de son arrestation, entièrement saccagé et pillé. Autant que j'en sache juger, ce n'est pas non plus une tête de brute et de bourreau.

Mon impression ne doit pas me tromper beaucoup si j'en juge par ce qui suit. En octobre 1946, un camarade de promotion de Lécussan, bien que demeuré en activité, eut le courage, qu'il fallait insigne à l'époque, de faire ce témoignage. Il écrivit en effet à l'avocat de Lécussan, pour qu'elle fût versée aux débats, une lettre dont j'extrai les passages essentiels :

« J'ai connu Joseph Lécussan à l'Ecole Navale en 1916. Depuis cette date, les hasards de notre carrière nous ont fréquemment mis en contact et nous avons toujours, au cours de nos séjours communs dans les ports, entretenu les plus cordiales relations de camaraderie. Dès l'Ecole Navale, Lécussan a montré de véritables qualités de chef ; intelligence exceptionnelle, entraînant magnifique soutenu par une vigueur physique peu commune, nature généreuse, franche et loyale, portée à l'enthousiasme, camarade et ami sûr, estimé de ses inférieurs,

dévoué à ses chefs dont il avait la confiance. Doué pour les sciences et aimant passionnément la Marine, le commandant Lécussan a poursuivi au cours de sa carrière l'étude du problème des lancements des torpilles, et a réussi cette étude avec un tel bonheur, que la méthode de lancement de torpilles Lécussan a donné naissance à une doctrine qui n'a cessé d'être appliquée depuis lors. Sa forte personnalité s'affirmant, le commandant Lécussan fut pourvu de l'emploi de professeur de tactiques de lancement à l'Ecole des Torpilles. Il eût dû arriver aux hauts degrés de la hiérarchie. Mais son indépendance de caractère, l'ardeur loyale certes, mais véhémence, avec laquelle il défendait ses conceptions, heurtèrent le brillant avancement qu'il méritait. Au cours des hostilités 1939-40, comme commandant du Léoville, il affirma les qualités de marin, d'entraîneur d'hommes et de chef qu'il avait déjà déployées pendant la guerre 1914-18.

L'armistice de 1940 nous sépara. J'ai su que placé dans la situation de congé d'armistice, il avait accepté des fonctions administratives dans le séquestre de biens juifs à Toulouse. Je n'ai eu avec le commandant Lécussan aucun contact au cours de cette période. Par contre, pendant qu'il exerçait les fonctions de chef de la Milice à Lyon, nous avons plusieurs fois correspondu, et nous nous sommes rencontrés quelquefois. Notre dernière rencontre date du début du mois de juillet 1944, peu avant la Libération... Connaissant la présence du commandant Lécussan dans la région de l'Allier, je lui ai donné rendez-vous à Vichy. Lécussan vint à ce rendez-vous à la grande surprise de camarades communs, qui le croyaient interné dans un camp de concentration de Moulins. Nous eûmes une longue conversation dans un bar solitaire où le commandant Lécussan m'avait conduit pour fuir « les oreilles de la Gestapo ». Mon ami se montra excité, énervé, peu enclin aux confidences. J'eus l'impression d'un très sérieux désaccord l'opposant à son chef Darnand, au sujet des rapports de la Milice et des autorités allemandes. Lécussan me dit qu'il ne voulait pas être aux ordres de la Gestapo. Mais il fut muet sur sa situation et sur ce qu'il comptait faire. Je pensais qu'ayant défendu avec véhémence ses idées auprès du chef central de la Milice, il était en disgrâce. J'en conclus qu'entré dans la Milice dès sa création, comme beaucoup de jeunes Français qui avaient cru avec honnêteté et loyauté trouver dans cette formation un idéal national spécifiquement français, il s'était aperçu de la déviation pro-allemande de cet organisme, et que s'en étant plaint avec véhémence à son chef, ce dernier l'avait écarté et disgracié...

Je tiens à affirmer ma conviction que jamais le commandant Lécussan n'a eu l'intention de travailler au profit de l'Allemagne. Je le tiens pour un bon Français et pour un patriote qui n'a jamais eu en vue que le bien de son pays. Il a toujours rempli avec un désintéressement total les fonctions qu'il a assumées, mais aussi avec ce caractère passionné et entier et cette autorité abrupte qui lui ont valu quelquefois des inimitiés. »

Naturellement, vu le climat qui régnait alors, rien n'y fit. Lécussan fut condamné à mort. Incarcéré à la prison Saint-Paul de Lyon, j'ai entre les mains deux lettres qu'il écrivit alors à un ami. En voici les principaux passages :

« Lyon, 23 octobre 1946

Je viens te remercier des lettres si réconfortantes que tu as écrites à ma femme. Dans ma situation, ces témoignages de sympathie sont précieux. Et ce qui me console de bien des choses, même si je devais être flingué, c'est que les

Lyon, 23 Octobre 1946

CENSURE chez

Je viens te remercier des lettres si réconfortantes que tu as écrites à ma femme. Dans ma situation, ces témoignages de sympathie sont précieux. Et ce qui me console de bien des choses, même si je devais être flingué, c'est que mes camarades de la Marine, qui me connaissent depuis 30 ans, n'auraient jamais cru que je pus être un mentrilly et un traître.

Demain sera mon 30^{ème} jour de "chaînés". Car je suis enchaîné aux pieds et aux mains, et cela en permanence. Cela est un peu gênant au début, surtout pour faire sa toilette. Par ailleurs, je me porte à merveille (j'ai regagné à peu près les 15 kilos que j'avais perdu au début de mon incarcération). Et quant au moral, il est de fer, comme le mépris de De Gaulle dans son dernier discours.

Mon pourvoi en cassation a été "rejeté" comme prévu. Et mon dossier se trouve

camarades de la Marine, qui me connaissent depuis 30 ans, n'auront jamais cru que je pus être un meurtrier et un traître.

Demain sera mon 30^{ème} jour de « chaînes ». Car je suis enchaîné aux pieds et aux mains, et cela en permanence. Cela est un peu gênant au début, surtout pour faire sa toilette. Par ailleurs, je me porte à merveille (j'ai regagné à peu près les 15 kilos que j'avais perdus au début de mon incarcération). Et quant au moral, il est de fer, comme le mépris de De Gaulle dans son dernier discours.

Mon pourvoi en cassation a été rejeté comme prévu. Et mon dossier se trouve en ce moment à la commission des Grâces. Puis, ou bien M. Bidault prendra sa décision, ou bien il attendra, et passera la responsabilité au nouveau chef de l'Etat.

Je suis prêt à tout, comme tu penses bien, et il y a longtemps que j'ai fait le sacrifice de ma peau. Mais ce sera tout de même dur de tomber sous les balles françaises !

Si cela devait m'arriver, je te demande de trouver une situation à ma femme. Tu sais que nous n'avons plus rien : sa maison de Toulon détruite, toutes nos affaires volées, etc... Je n'ai littéralement pas un sou, et je vais laisser ma mère (qui a toujours été à ma charge) et ma femme dans le plus complet dénuement.

Tout ça n'est pas bien drôle, mais il y a tout de même un peu d'espoir... »

« Lyon, 7 novembre 46 :

... Je suis prêt à partir, et sans aucune défaillance, tu peux en être sûr. La semaine dernière, dix de nos compagnons de chaîne ont été fusillés : ils sont partis à la mort en chantant. Je ferai comme eux. Il est plus facile que je le croyais de s'habituer à la mort. Et la certitude que mes amis de la Marine s'occuperont de ma mère et de ma femme me console de les laisser seules et sans ressources. Je ne crois pas que ma mère survive longtemps à mon exécution, cela lui fera un tel coup, et elle a le coeur fragile. Je te recommande donc surtout ma femme. Je ne sais si tu l'as vue assez longtemps pour apprécier combien elle est digne, courageuse, émouvante et noble. Tache de lui trouver du travail, après...

C'est mon 44^{ème} jour de chaîne, mon 18^{ème} mois de détention. Je crains fort que les carottes ne soient cuites pour moi, car de puissantes interventions que tu devines vont jouer contre moi, dans cette période transitoire où tout est l'objet de marchandages. Cette lettre est donc une lettre d'adieux, mon cher vieux. Qu'est-ce que je risque ? Si je ne pars pas, nous la relirons peut-être un jour ensemble. Je te souhaite donc de vivre longtemps et heureux dans une France que j'aurais voulue forte et unie, dans cette France que j'aimais tant. »

Pendant ce temps, M^{me} Lécussan, dans la situation de détresse matérielle et morale que l'on imagine, s'efforçait sans trop d'espoir de multiplier les démarches en faveur de son mari.

Le 21 octobre 1946, elle écrivait :

« Son pourvoi en cassation a été rejeté. Son recours en grâce part aujourd'hui de Lyon, et me voilà à Paris pour les ultimes démarches. Je sais que les ennemis de mon mari — et ils sont nombreux — ont décidé d'agir rapidement, de crainte qu'une mesure favorable ne soit prise... J'ai vu hier mon mari avant

mon départ, il a toujours eu un moral magnifique, quoi qu'en ait pu dire certaine radio.»

Le 8 novembre, M^{me} Lécussan a repris un peu d'espoir :

« L'étude du dossier ne commencera que la semaine prochaine , car j'ai pu obtenir quelques jours de délai pour apporter des documents complémentaires à l'appui du recours en grâce. Pour la deuxième fois, un chef de réseau vient d'affirmer que, mon mari le connaissant, ainsi que ses agents, n'avait jamais rien tenté contre eux. Ce sont malheureusement des témoignages arrivés après les débats, j'espère qu'à Paris on en tiendra compte, ainsi que des états de service de mon mari, pour lesquels les jurys des cours de Justices manifestent la plus profonde indifférence... Il y a eu à Lyon, pendant mon absence, dix exécutions ; certains attendaient depuis 5 et 6 mois. Il est vrai que cette attente n'a dû être prolongée que dans un but électoral. C'est ainsi... »

Aussi revient-elle, dans la même lettre, à l'angoisse :

« C'est une lutte atroce, et j'ai parfois l'affreux pressentiment de l'inutilité de toutes mes démarches. J'y mets tout mon courage cependant, j'ai cherché l'appui de tous ses amis, je sais que certains ne l'abandonneront pas. »

Le 8 décembre, le moral n'est pas au plus haut :

« J'ai dû faire tant de démarches, et j'ai été si démoralisée, que j'ai dû m'aliter à Paris où je viens de passer dix jours, attendant vainement l'avocat, qui n'est pas venu, parce que souffrant, paraît-il. Je suis revenue (à Lyon) hier samedi, pour ne pas donner à mon mari la cruelle déception de manquer ma visite hebdomadaire, et il avait hâte de me revoir. Je l'ai revu toujours calme, attendant les événements avec toujours le même moral magnifique, mais aussi toujours son mauvais caractère, et il a, devant moi, engueulé si magistralement le gardien qui nous écoutait, que j'en ai été suffoquée. »

Et puis, le 13 janvier 1947, M^{me} Lécussan écrit :

« C'est à Paris que j'ai appris l'affreuse nouvelle, et alors que l'avocat était reçu à la commission des Grâces, l'ordre d'exécution était arrivé la veille à Lyon. J'avais cependant repris beaucoup d'espoir... Il est mort le jour même où Blum était nommé président du conseil, et voyant un gardien qui lisait le journal, il le lui prit des mains, et, lisant cette nouvelle, il dit : Pauvre France ! »

Dès le 5 janvier, un fidèle camarade de Lécussan relatait ainsi la mort du chef de la Milice de Lyon :

« Il est mort bravement, commandant le feu lui-même. Il est tombé après avoir crié : Vive la France !, avant de commander : Feu ! »

Enfin, le 5 février, M^{me} Lécussan écrit, sur papier à lettres cerné de noir :

« Je quitterai Lyon le 13, avec Jo, et c'est auprès des miens, dans le caveau de ma famille, qu'il reposera. L'inhumation aura lieu le samedi 15 au cimetière de La Seyne, près de Toulon. Quel tragique et douloureux retour... »

Ce qui est frappant dans ces lettres d'une femme si malheureuse, c'est leur absence de grandiloquence, et même de lyrisme. Elles n'en témoignent que mieux pour l'histoire vraie. C'est la raison pour laquelle, à partir du moment où ils ont été en ma possession, j'ai cru devoir violer l'intimité de ces feuillets douloureux.

André FIGUERAS



Henri Servien

Petite histoire de France

Deuxième édition revue et augmentée
(26000^{ème} mille)

Album 21 × 27 cm, Couverture cartonnée, illustrée en couleurs, 180 pages avec de très nombreuses illustrations (dessins, cartes, photographies hors texte, croquis, tableaux généalogiques, blasons, documents, etc.) Dessins de René Follet. Préface de J.F. Chiappe.
Prix Saint-Louis 1979.

Minerve d'or de la Société d'encouragement au bien.

170 F

Du même auteur
dans la même collection :

Petite histoire des guerres de Vendée 175 F

Petite histoire des Colonies et missions françaises 180 F

Prix des Intellectuels Indépendants 1986.

Prix Lyautey de l'Académie des Sciences d'Outre-mer 1986

Port en sus (20 F par volume) pour les commandes par correspondance
D.P.F. B.P.1 86190 Chiré-en-Montreuil